RETOUR
D'EXPERIENCE
CLIENT

Communauté de Communes du SUD GIRONDE

OPERIS

© Agence Les Conteurs

La dématérialisation au service des usagers

La Communauté de Communes du Sud Gironde offre de multiples visages alternant entre villes et villages, vignes et forêts. Son territoire s'étend sur 830 km² avec Langon comme sous-préfecture et ville centre. Au carrefour de l'A62 en direction de Toulouse et de l'A65 vers Pau, la CdC du Sud Gironde possède un fort potentiel qu'elle développe en particulier via de nombreux services proposés à la population de son territoire.

75% des dossiers déposés sur le territoire le sont au format numérique via le GNAU !

La Communauté de Communes du Sud Gironde a mis en place en 2015 un service mutualisé des ADS pour répondre aux besoins de ses communes membres mais également à destination des communes des Communautés de Communes limitrophes. Ce service, composé de trois instructeurs, permet aux 63 communes adhérentes (pour une population totale de 41 873 habitants) de déléguer l'instruction de tout ou partie des demandes d'urbanisme qu'elles réceptionnent.

Des choix stratégiques qui bénéficient à la population

Equipée depuis 2015 de la solution Oxalis pour l'instruction des demandes d'urbanisme couplée à GEO, une solution de cartographie (SIG), la CdC du Sud Gironde a fait le choix, en 2020, de confier à Operis l'hébergement de l'ensemble des solutions d'Operis. Choix judicieux de la part de la CdC qui délègue ainsi l'ensemble des montées de versions à l'éditeur et s'assure ainsi une continuité de services bénéficiant à la fois au service ADS instructeurs et à l'ensemble des pétitionnaires usagers de ses services.

L'entrée en vigueur de la loi Elan, le 1er janvier 2022, est également l'occasion pour la CdC de proposer un nouveau service aux habitants de son territoire via le déploiement du Guichet Unique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU), solution logicielle éditée par Operis. Ce nouveau service permet ainsi aux citoyens de ne plus être contraints par les horaires d'ouvertures des mairies pour déposer leurs demandes d'urbanisme, cette action étant désormais possible directement via un espace web dédié.

Ce nouveau service offert aux habitants a rencontré un franc succès puisque 2 ans après son ouverture, 75% des demandes d'urbanismes déposées par des pétitionnaires le sont via le GNAU sous format numérique.

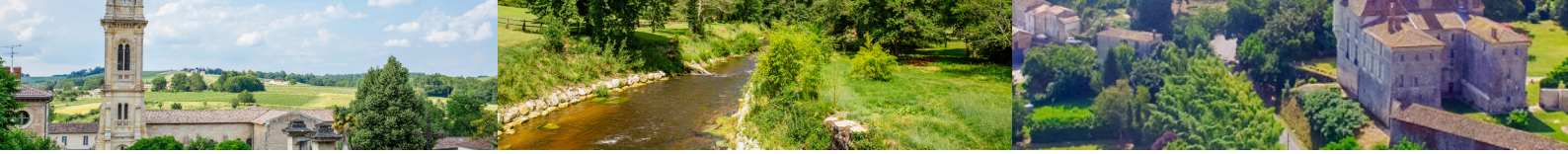

PLAT'AU : suite logique à la dématérialisation des ADS

PLAT'AU est une plateforme d'échange et de partage des dossiers d'urbanisme entre tous les acteurs de la chaine d'instruction. Solution développée par les services de l'Etat, elle permet aux services d'urbanisme de consulter de façon dématérialisée l'ensemble des acteurs impliqués dans l'instruction d'un dossier. Accompagné à la fois par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de Gironde et par les équipes d'Operis via des réunions en présentiel et autres webinaires d'informations, le service ADS de la CdC de Sud Gironde fait partie des premiers centres instructeurs, en février 2022, à se raccorder à PLAT'AU.

Un raccordement progressif aux services consultables

Pour le territoire de la CC Sud Gironde et jusqu'au raccordement à PLAT'AU, la consultation des services pour un dossier d'urbanisme était réalisée par la mairie d'origine du dépôt par voie postale et/ou email. Le raccordement à PLAT'AU étant totalement intégré dans le logiciel d'instruction Oxalis, cette tâche est désormais réalisée depuis OXALIS par la commune ou le service instructeur. Les premiers services sollicités via PLAT'AU ont été les grands opérateurs de réseaux du territoire que sont ENEDIS et SUEZ. De nombreux autres services sont depuis venus compléter le panel des services consultables via PLAT'AU comme par exemple les unités départementales de l'architecture et du patrimoine (UDAP), les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) et autres services rattachés à la DDTM comme la commission pour les espaces naturels, agricoles et forestiers ou autres centres routiers départementaux.

Un temps d'instruction réduit de 80% sur la majorité des dossiers !

Des gains de temps pour tous les acteurs et un avenir radieux !

Premiers bénéficiaires des services offerts par PLAT'AU ? Les pétitionnaires qui voient le temps d'instruction de leurs dossiers raccourcis de manière drastique ! Avec des temps de réponses des services consultés réduits de 1 mois habituellement à deux ou trois jours, le temps d'instruction final s'en trouve logiquement réduit de manière impressionnante. A titre d'exemple, les demandes de Permis de Construire pour des établissements recevant du public dont les délais d'instruction sont de 5 mois peuvent faire l'objet d'une réponse sous 45 jours en moyenne. La traçabilité des échanges avec PLAT'AU, nativement intégrés dans le logiciel d'instruction Oxalis, permet quant à elle de garantir une qualité de services en identifiant rapidement le point de blocage d'un dossier.

L'efficacité actuelle des solutions d'instruction des demandes d'urbanisme couplée à la performance des solutions de l'Etat telle que la plateforme PLAT'AU est un réel atout pour le service urbanisme du CC du Sud Gironde. La version Oxalis.Expert dont va prochainement bénéficier le service ADS va quant à elle conforter une expérience usagers et instructeurs déjà très bonne.

« Le raccordement à PLAT'AU permet un réel gain de temps dans la gestion des consultations réseaux et des différentes transmissions à réaliser dans le cadre de l'instruction des ADS. Il permet également une meilleure traçabilité des échanges entre service instructeur, mairie et services consultés.»

Christophe ALLAIN, Responsable du Service ADS - CdC du Sud Gironde

OPERIS
130, Avenue Claude Antoine Peccot 44700 ORVAULT
01 69 10 00 00 - contact@operis.fr - www.operis.fr